

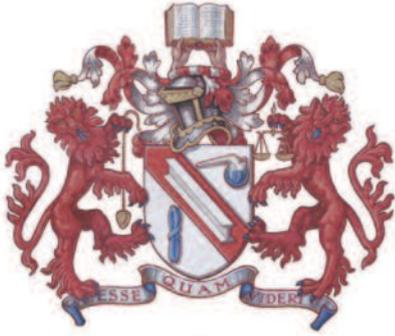
RAPPORT ANNUEL

2013



La Banque Autrement | www.coris-bank.com





CERTIFICATE OF REGISTRATION



La **qualité**
est plus qu'un mot, c'est un
comportement.

Coris Bank International, première banque
certifiée ISO 9001: 2008 au Burkina Faso



RAPPORT ANNUEL 2013

SOMMAIRE

I. MESSAGE DU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL.....	5
II. PRESENTATION DE CORIS BANK INTERNATIONAL.....	8
III. STRUCTURE DU CAPITAL.....	9
IV. GOUVERNANCE.....	10
V. RAPPORT DE GESTION.....	15
VI. RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	28
VII. RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	34
VIII. RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE.....	36
IX. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2013.....	38
X. RESEAU D'AGENCES ET CORRESPONDANTS BANCAIRES.....	39

www.coris-bank.com

Agence Mobile MANDELA

la banque qui vient à vous.



I. MESSAGE DU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL



Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires,

L'année 2013, comme celles qui l'ont précédé, a été source de satisfaction tant au plan de la croissance de la production qu'au plan de la progression des résultats. En effet, la masse bilantielle a crû de **10.8%** et le résultat net de **3.7%** par rapport à l'année précédente. Aussi, notre Banque a renforcé sa position d'acteur incontournable du système bancaire burkinabè aussi bien dans le financement de l'économie (**18.1%** de parts de marché en 2013*) que dans la collecte de l'épargne (**15.8%** de parts de marché en 2013*).

*Données APBEF- B au 30 novembre 2013

Ces performances, en droite ligne avec le plan stratégique 2013-2017, ont été réalisées dans un contexte de vive concurrence marqué par une baisse des taux débiteurs clientèle. Elles confirment la pertinence de nos options stratégiques et récompensent l'engagement de l'ensemble des équipes. Je tiens à remercier vivement les actionnaires pour le renouvellement de la grande confiance qu'ils portent à notre Institution à travers l'augmentation du capital de **10 milliards à 25 milliards F CFA**.

Les résultats engrangés l'ont été en maintenant un standing élevé de qualité de nos services confirmé par la ré-certification ISO 9001-2008 ou encore en imaginant des solutions avant-gardistes comme l'Agence Mandela, la première agence Mobile du Burkina Faso.

Ils nous ont permis également de jouer pleinement notre rôle d'entreprise citoyenne en soutenant des causes d'intérêt général comme la protection de l'environnement, le renforcement de la sécurité et le développement des populations démunies ; ce qui nous a valu le trophée du civisme décerné par l'Etat du Burkina.

Forte d'une équipe de plus de 300 collaborateurs animés par des valeurs fondamentales (Confiance, Originalité, Responsabilité, Intégrité, Sociabilité), d'un réseau étendu avec un large maillage du territoire burkinabè et trois implantations à l'étranger, notre Banque aborde 2014 avec confiance en s'appuyant sur :

- le renforcement de la dynamique commerciale que ce soit dans le domaine de la bancarisation de masse et l'accès à des produits et services bancaires de qualité et innovants, que ce soit dans la collecte de l'épargne et le financement de l'économie ;
- la recherche de l'excellence opérationnelle ;
- la consolidation des synergies intra-groupe ;
- une rentabilité confortée.

Coris Bank entend ainsi continuer d'offrir " le meilleur et le plus" à toutes les parties prenantes (nos clients, nos actionnaires, nos collaborateurs et la société).

**Président Directeur Général
Idrissa NASSA**

Votre avantage avec le GROUPE CORIS

Nous intégrons des métiers complémentaires de la banque et de la finance avec l'avantage pour nos clients d'une prise en charge complète de leurs besoins et projets financiers

LE PROFESSIONNALISME ET L'INNOVATION
AU CŒUR DE NOS MÉTIERS !

GROUPE CORIS



- ✓ Banque
- ✓ Assurances
- ✓ Gestion d'actifs
- ✓ Bourse
- ✓ Investissement
- ✓ Conseil

www.corisholding.com

www.coris-bank.com

II. CORIS BANK INTERNATIONAL

1. Vision

Coris Bank International est une banque à vision panafricaine. Elle développe l'ambition d'être la banque de référence pour l'accompagnement des PME/PMI et des particuliers en Afrique. Pour cela, une stratégie de développement à l'international par la création de filiales et de succursales dans le cadre de l'agrément unique est mise en route.

2. Valeurs

Au delà de la déontologie du banquier qui nous impose certains devoirs, nos valeurs sont à la fois un état d'esprit, une culture et une manière d'être qui animent le personnel et encadrent les comportements. Cinq valeurs guident nos actions dans la mise en œuvre de notre projet d'entreprise.

- **C**onfiance : base de toute relation, elle désigne le modèle de gestion et de gouvernance de Coris Bank International qui s'emploie à communiquer aussi bien avec l'ensemble du personnel que tous les partenaires dans un climat de confiance.
- **O**riginalité : parce qu'à Coris Bank International nous faisons la banque autrement, nous allons au-delà des attentes des clients avec des innovations en permanence.
- **R**esponsabilité : c'est le devoir de répondre d'un fait, c'est être garant de nos actes, de nos valeurs, de nos engagements.
- **I**ntégrité : c'est l'honnêteté et l'attachement aux règles de la conduite de la banque qui favorisent des rapports basés sur la confiance.
- **S**ociabilité : nous formons une famille dans laquelle les bonnes relations qu'entretiennent les membres et leur implication sont nécessaires pour satisfaire nos clients et plus globalement l'ensemble des parties prenantes et aboutir à l'excellence.

3. Succès

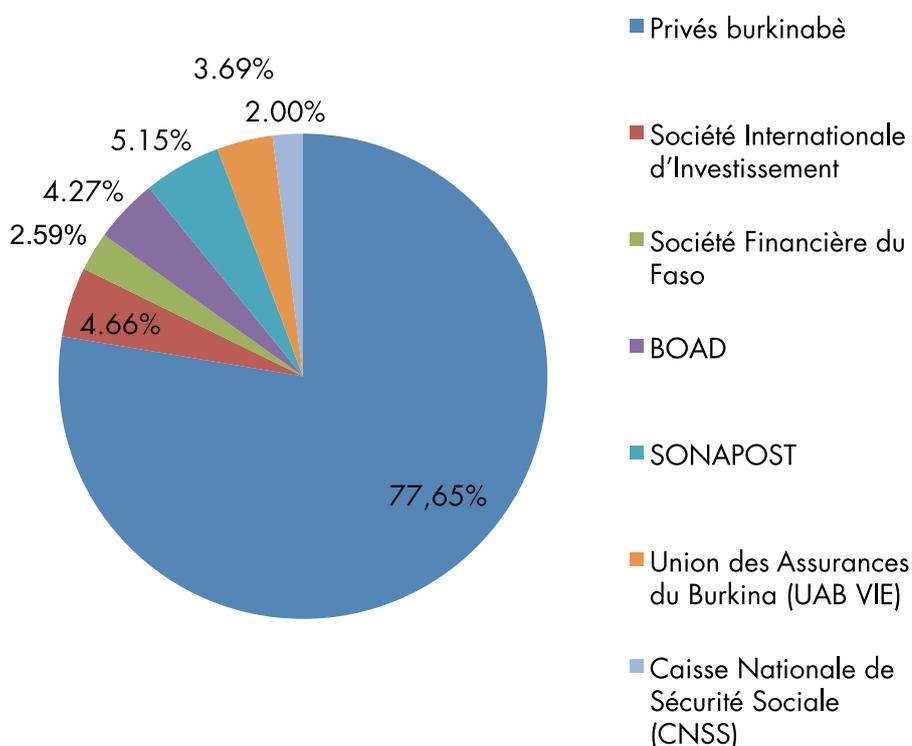
Après seulement trois exercices, Coris Bank International a réussi à se hisser à la deuxième place des banques du Burkina. D'année en année, elle maintient ce cap de la croissance et renforce sa stature de banque leader au service de l'Afrique.

III. STRUCTURE DU CAPITAL

Structuration du capital au 31/12/13

	%	Valeur en millions de F CFA
Privés :	84,90%	21 224
Privés burkinabè	77,65%	19 413
Société Internationale d'Investissement	4,66%	1 164
Société Financière du Faso	2,59%	647
Institutionnels :	15,11%	3 776
BOAD	4,27%	1 066
SONAPOST	5,15%	1 288
Union des Assurances du Burkina (UAB VIE)	3,69%	922
Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)	2%	500

Structure du capital

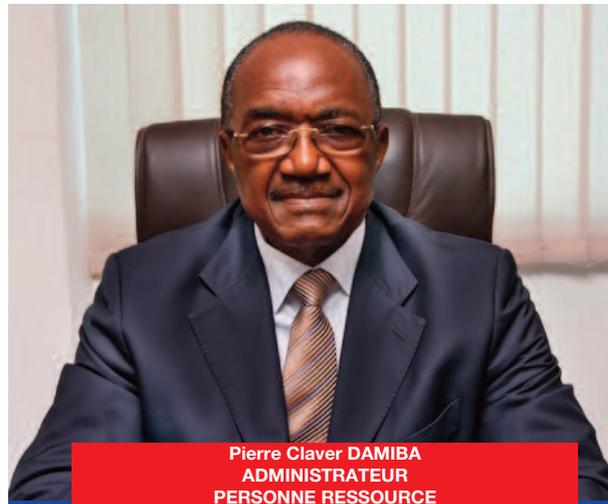


IV. GOUVERNANCE

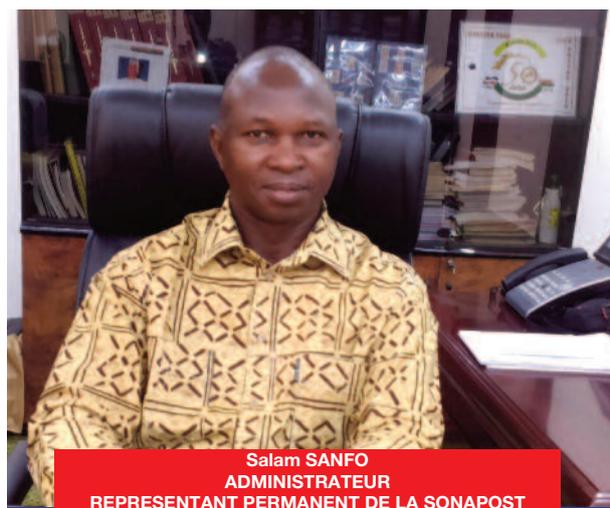
1. Composition du Conseil d'Administration



Idrissa NASSA
PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL



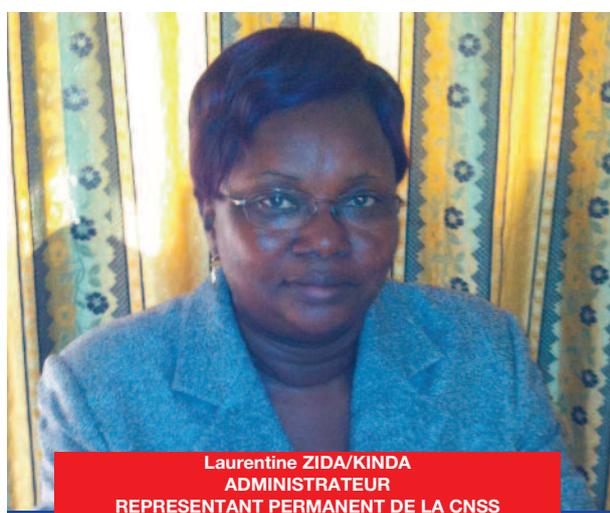
Pierre Claver DAMIBA
ADMINISTRATEUR
PERSONNE RESSOURCE



Salam SANFO
ADMINISTRATEUR
REPRESENTANT PERMANENT DE LA SONAPOST



Soumaila SORGHO
ADMINISTRATEUR
REPRESENTANT PERMANENT DE L'UAB-VIE



Laurentine ZIDA/KINDA
ADMINISTRATEUR
REPRESENTANT PERMANENT DE LA CNSS



Bienvenu COMLAN
ADMINISTRATEUR
REPRESENTANT PERMANENT DE LA BOAD

2. Les Comités

Comité d'Audit

Le Comité d'Audit aide le Conseil d'Administration à veiller à l'exactitude et à la sincérité des comptes sociaux et consolidés de CBI et à la qualité de l'information délivrée. Il est composé de trois (3) administrateurs et de l'Auditeur Général qui assure le secrétariat de séance.

Comité de Direction

Cet organe de gestion est chargé d'examiner les sujets relatifs à la gestion courante de la Banque et ce, de façon globale.

Il est composé ainsi qu'il suit :

Nom	Prénoms	Fonctions
NASSA	Idrissa	Président Directeur Général
OUATTARA	Diakarya	Directeur Général Adjoint
DIEYE	Sidy	Auditeur Général
KONE	Myriam A.R	Directrice des Risques et Engagements
DABIRE	M. Ziémé Alexandre	Directeur des Affaires Juridiques et Contentieuses
KABORE	Alice	Directrice des Opérations
GUMEDZOE	Gisèle	Directrice de la Clientèle
KINDA	Sylvie	Directrice du Marketing et de la Communication Externe
KOMPAORE	Jean Marie	Directeur Financier et Comptable
ROMBA	Talkaye	Directeur du Capital Humain et des Moyens Généraux
SOW	Amidou	Directeur du Système d'Informatique
FAYE	Awa	Contrôleur de Gestion
KABORE	Alassane	Directeur du Réseau

Comité Supérieur de Crédit

Ce Comité a pour objet d'examiner les dossiers de crédits de la compétence du Conseil d'Administration.

Comité Interne de Crédit

Il est chargé d'examiner et de décider du sort des demandes de crédit suivant les pouvoirs en matière de crédit qui lui sont donnés par le Conseil d'Administration de Coris Bank International.

Comité Risques

Le Comité Risques a pour mission de surveiller et de prévenir l'exposition de la Banque aux principaux risques d'engagements de sa clientèle. Dans le cadre de ses missions, il s'assure que les conditions concourant à assurer un portefeuille de crédits sains sont remplies.

Comité de recouvrement

Ce Comité a pour mission de veiller au suivi et au contrôle des activités de recouvrement de sorte à optimiser le taux de recouvrement et à assainir le portefeuille de créances douteuses.

Comité de lutte contre le blanchiment des capitaux

Le Comité de lutte contre le blanchiment de capitaux a pour objet de veiller à la prévention du blanchiment de capitaux d'origine délictuelle et/ou criminelle dans les livres de la Banque.

Comité ALCO (Actif Passif du Bilan)

La mission essentielle du Comité ALCO est la gestion des risques liés au bilan. Il s'agit de discuter des différents équilibres qui devraient exister entre les postes de l'actif et du passif et de la façon de leur assurer une rentabilité optimale.

Comité des Achats

Ce comité statue sur les projets d'achats. Il évalue et sélectionne les fournisseurs qui remplissent les conditions d'agrément pour participer aux appels d'offre ou aux consultations restreintes organisés par la Banque.

Comité de Pilotage du Système de Management de la Qualité (SMQ)

Ce comité est chargé de la revue du SMQ. Il statue sur les procédures opérationnelles, les plaintes et réclamations de la clientèle, les indicateurs de performance qualité, ainsi que le suivi des actions correctives et actions d'amélioration du SMQ.

Comité Marketing

Cet organe de gestion est chargé d'examiner des sujets relatifs à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan marketing de la Banque.

Comité Ressources Humaines (RH)

La mission du comité RH est de contribuer au renforcement du Capital Humain de CBI par la fidélisation et la motivation de ses RH.

3. Commissaires aux comptes

Titulaires :

CDEC INTERNATIONAL SARL (M. Paulin OUEDRAOGO)

ACECA INTERNATIONAL SARL (M. Jean-Baptiste SO)

Suppléants :

Rosette NACRO (NACRO C. RIFFARD Rosette);

SECCAPI (Françoise TOE).

4. Code de déontologie CBI

La mise en place d'un code de déontologie est motivée par le souci de CBI d'être exemplaire dans la conduite de ses collaborateurs dans un but de préserver sa réputation, sa crédibilité et son image, mais également et surtout de sauvegarder les intérêts de la clientèle.

5. Politique environnementale et Sociale

Coris Bank International (CBI) a pour ambition de participer pleinement au développement durable et à la lutte contre la pauvreté au Burkina Faso. A cet effet, il est important pour elle d'élaborer une politique permettant de prendre en charge cette ambition de manière pérenne. Aussi, CBI mettra un accent particulier sur la protection de l'environnement ; l'utilisation durable des ressources naturelles, le respect des standards environnementaux et sociaux définis au sein de l'UEMOA et/ou au niveau international. L'objet de cette Politique est de :

- définir les rôles et responsabilités de CBI et de ses clients en matière environnementale et sociale ;
- fournir un cadre pour l'intégration des considérations environnementales et sociales dans les activités de CBI et de ses clients ;
- permettre une meilleure évaluation et un suivi des opérations susceptibles de générer des impacts environnementaux et/ou sociaux.

6. Système de Management de la Qualité

A Coris Bank International, le client est au cœur de la stratégie. C'est pourquoi la Politique Qualité mise en œuvre à travers le Système de Management de la Qualité combine sagement respect des dispositions de la norme ISO 9001 : 2008, respect des exigences légales et réglementaires applicables à la profession, et quête permanente de solutions innovantes et efficaces, tout cela dans une originalité managériale sans précédent.

Les valeurs essentielles de leadership, d'écoute client, de respect des engagements et de professionnalisme sont promues auprès de collaborateurs bien formés, motivés et engagés autour

du Management pour l'atteinte d'un objectif clairement défini **Coris Perfection** « être spontanément reconnue comme la banque qui offre “le meilleur et le plus” à toutes les parties prenantes». Les clients et partenaires de la banque sont régulièrement informés de l'évolution des produits, des services et des organisations internes. Les retours d'informations clients sont périodiquement traités et examinés au moins deux fois par an lors des revues de direction. Des décisions managériales fortes sont alors prises par le Top Management pour l'amélioration de la qualité des services en vue d'une satisfaction optimale de la clientèle.

7. Politique du Capital Humain

Le capital humain est une donnée essentielle pour Coris Bank qui s'engage quotidiennement à fidéliser et motiver ses collaborateurs. Elle a très tôt pris conscience du rôle stratégique de la gestion des ressources humaines dans le rendement de ses activités et de sa pérennité. Elle a donc adopté des politiques de gestion rationnelle et motivante de ses ressources, à l'origine de la disponibilité d'un personnel jeune (ce qui lui a valu le prix du plus grand employeur des jeunes), dynamique, qualifié, mobilisé et engagé.

Cette politique s'articule autour des points ci-après :

- gestion des carrières,
- formation permanente dans tous les métiers de la banque,
- avantages sociaux.

V. RAPPORT DE GESTION

V.1. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

La croissance de l'économie mondiale reste faible et devrait s'établir à **2.5%** en 2013. Contrairement à ce qui s'est passé précédemment depuis la Grande Récession, la croissance s'est accélérée légèrement dans les pays avancés, alors qu'elle a ralenti dans les pays émergents. Cependant, les pays émergents continuent de représenter la majeure partie de la croissance mondiale.

En 2014, l'activité mondiale devrait s'accélérer modérément. L'impulsion devrait venir des pays avancés, où la production devrait progresser d'environ **2%** en 2014, soit environ **¼ de point** de pourcentage de plus qu'en 2013. Le raffermissement de l'économie américaine, une réduction appréciable du durcissement budgétaire (sauf au Japon) et des politiques monétaires très accommodantes sont les moteurs de ce redressement attendu.

1. ZONE EURO

L'activité économique s'est contractée de **0.25%** en 2013 du fait des faiblesses notées non seulement dans la périphérie, mais aussi dans une certaine mesure au cœur de la zone. La croissance allemande s'accélère, mais elle devrait quand même être inférieure à **1%** en 2013. En France, l'activité devrait se contracter en 2013, à cause de l'assainissement budgétaire, de mauvais résultats à l'exportation et d'un manque de confiance. La plupart des pays de la périphérie, notamment l'Espagne et l'Italie, devraient enregistrer une forte contraction de l'activité en 2013.

En 2014, la croissance atteindrait **1%** avec une réduction marquée du rythme de durcissement budgétaire dont l'impulsion résultante serait atténuée par le resserrement du crédit dans les pays de la périphérie.

2. AMERIQUE DU NORD

L'économie américaine et l'économie canadienne devrait croître d'environ **2 %** en 2013, le climat d'incertitude et l'affaiblissement de la demande extérieure pesant sur la demande globale. L'inflation restera modérée aux États-Unis du fait de la baisse des prix des produits de base et de la persistance du sous-emploi.

Aux USA, le durcissement budgétaire tomberait à **3.4%** du PIB ce qui contribuerait à porter le taux de croissance à **2.5%** en 2014.

Tirée par les secteurs des exportations et de l'énergie et par la consommation privée, la croissance de l'économie canadienne devrait progresser pour s'établir à un peu plus de **1.25%** en 2013 et à **2.25 %** en 2014.

3. AMERIQUE LATINE ET LES CARAÏBES

Les conditions extérieures moins favorables et les contraintes intérieures au niveau de l'offre pèsent sur l'activité économique en Amérique Latine et dans les Caraïbes. Selon les projections, la croissance de la production devrait se ralentir pour s'établir à **2.75%** en 2013, puis reprendre progressivement en 2014 sous l'effet du raffermissement de la demande extérieure, bien que des risques de ralentissement perdurent.

4. ASIE

La croissance devrait rester solide dans la région et avoisiner **5.25%** en 2013 et 2014, en phase avec une reprise mondiale modérée, les conditions financières et monétaires étant toujours favorables dans de nombreuses économies. L'inflation devrait généralement se maintenir dans les zones de confort des banques centrales.

5. MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

La croissance dans la région devrait se ralentir en 2013. La faiblesse de la demande mondiale et les perturbations qui ont caractérisé l'offre intérieure ont contribué à réduire la production de pétrole. Les incertitudes engendrées par la longueur des phases de transition politique et la situation extérieure nuisent en outre à la confiance dans les pays importateurs de pétrole. La croissance devrait reprendre en 2014 par suite de l'amélioration de la situation mondiale et de la reprise de la production pétrolière.

6. AFRIQUE SUBSAHARIENNE

L'Afrique subsaharienne a continué d'afficher une croissance soutenue en 2013 où elle est attendue à **5%**. La croissance a été particulièrement forte dans les pays à faible revenu et dans les États fragiles, à l'exception notable du Mali et de la Guinée-Bissau, qui ont été en proie à des conflits civils internes. En 2014, elle devrait légèrement s'accélérer grâce à la solidité de la demande intérieure dans la majeure partie de la région.

7. UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE

En 2013, la situation économique et financière de l'UEMOA s'est améliorée avec un taux de croissance qui devrait atteindre **6.5%**, dans un contexte d'évolution modérée des prix.

En 2014, le taux de croissance dépasserait, pour la première fois le niveau minimum de **7%** requis pour réduire significativement la pauvreté, en liaison avec les grands projets initiés par les États membres dans tous les secteurs d'activité. En effet, avec l'accroissement des investissements dans les infrastructures de base et dans le secteur minier, le taux d'investissement passerait de **22.7%** en 2012 à **24.9%** en 2014.

8. BURKINA FASO

La situation économique du Burkina Faso en 2013 a été caractérisée par la poursuite de la reprise de l'activité. La croissance du PIB s'établirait à **7%** en relation avec les bonnes conditions climatiques, l'encadrement des producteurs, les mesures gouvernementales pour fournir les intrants à bonne date, le raffermissement du secteur des BTP et la poursuite de la politique de libéralisation du secteur des télécommunications.

En 2014, la croissance fléchirait légèrement suite à la chute des cours mondiaux de l'or et du coton et à la sous-exécution des dépenses d'investissement public. La baisse des cours de l'once a grippé le secteur minier depuis juillet 2013, ce qui s'est traduit par le gel de centaines d'emplois et l'arrêt des investissements en matière de recherche. L'impact de la baisse de la production minière sur la croissance qui s'établirait à **6.8%** en 2014 serait atténué par les mesures prises par l'Etat pour améliorer la résilience et la productivité du secteur agricole, particulièrement dans la filière à forte intensité de main-d'œuvre qu'est le coton.

Sources : Fonds Monétaire International, Banque Africaine de Développement, Union Economique et Monétaire Ouest- Africaine.

Coris Cash

Utilisable partout dans le monde

Véritable portefeuille
électronique !



Tél. : +226 50 31 23 23

www.coris-bank.com

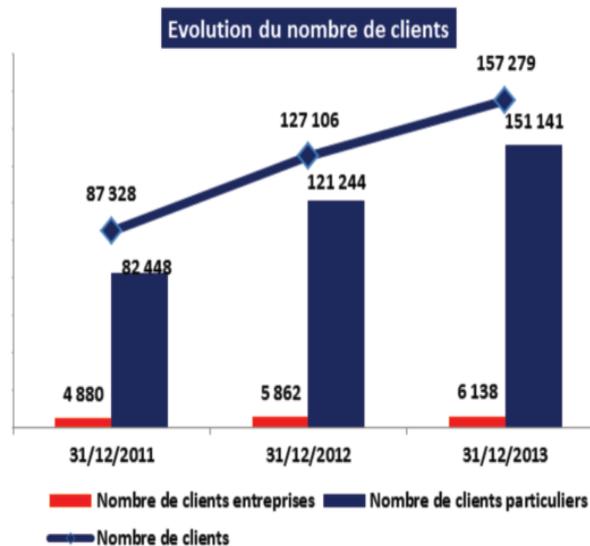
V.2. REALISATIONS DE L'EXERCICE 2013

1. L'ACTIVITE

- **Le Réseau**

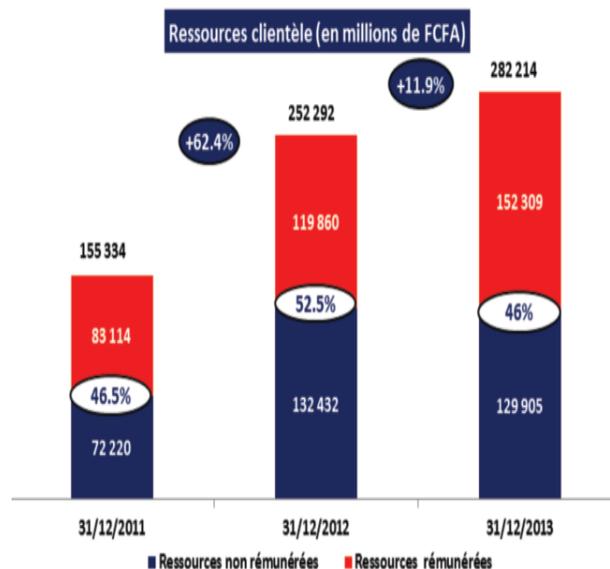
En 2013, Coris Bank International a poursuivi sa politique de proximité. En effet, le réseau de distribution s'est enrichi de **2 agences** (dont une mobile), portant le nombre d'agences à **29**, avec un large maillage du territoire. Le parc monétique s'est renforcé avec l'implantation de **9 GAB** (Guichet Automatique Bancaire) au cours de l'exercice. Ainsi, le nombre de GAB s'est établi à **27** à fin 2013 contre **18** un an plus tôt.

- **Le Fonds de Commerce**



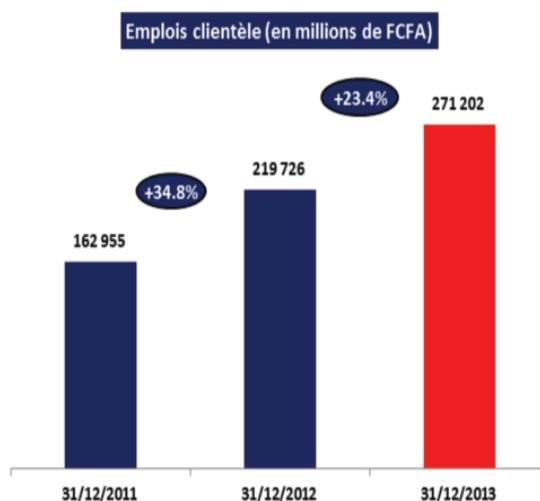
Le fonds de commerce poursuit sa progression avec un taux de croissance annuel de **23.7%**, soit une conquête nette de **30 173 clients**. Celui de la clientèle de particuliers s'est accru de **24.7%** contre **4.7%** pour la clientèle commerciale.

- **Les Ressources Clientèle**



L'encours de ressources clientèle a enregistré une progression annuelle de **11.9%** (**+29.9 milliards**) et a atteint **282.2 milliards** au 31 décembre 2013. Cette croissance est soutenue par l'augmentation des ressources rémunérées (**+27.1%**, soit **+32.4 milliards**). L'ensemble des supports de collecte de ressources rémunérées a contribué à la dynamique observée sur ce segment.

- **Les Emplois Clientèle**

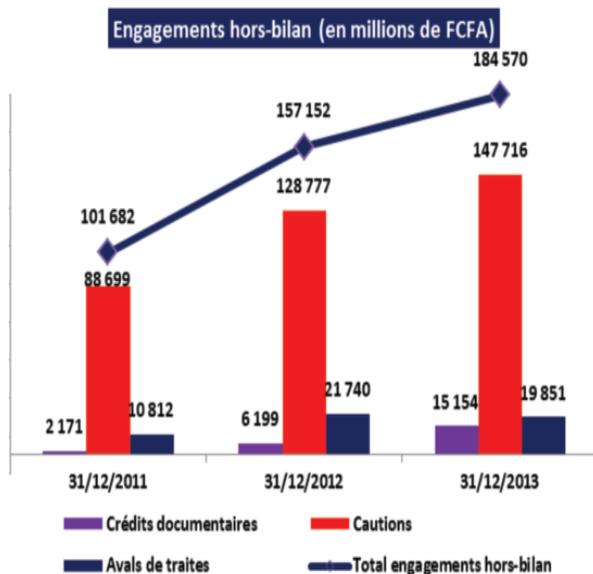


L'encours de crédits nets de provisions accordés à la clientèle a atteint **271.2 milliards** en décembre 2013 grâce à une bonne dynamique en production tant sur le marché des entreprises (**235.4 milliards** en 2013 contre **185.6 milliards** en 2012), qu'auprès de la clientèle de particuliers (**34.1 milliards** en 2013 contre **27.4 milliards** en 2012). Comparativement au 31 décembre 2012, il est ressorti une variation de **23.4%** (**+51.5 milliards**) portée par les crédits sains (**+23.9%**,

soit **+51.9 milliards**)

Dans le même temps, les créances en souffrance nettes de provisions se sont repliées de **13.2%** (**-397 millions**).

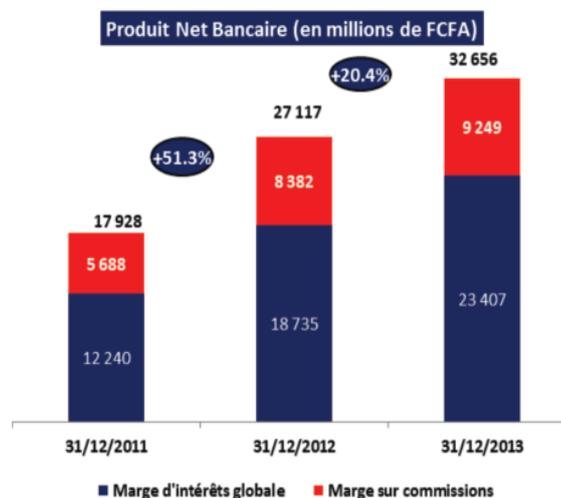
- **Les engagements hors-bilan**



À l'issue de l'exercice 2013, les engagements-hors bilan se sont établis à **184.6 milliards** contre **157.1 milliards** au 31 décembre 2012, soit une croissance de **17.4%**(**+27.4 milliards**).

2. LES RESULTATS

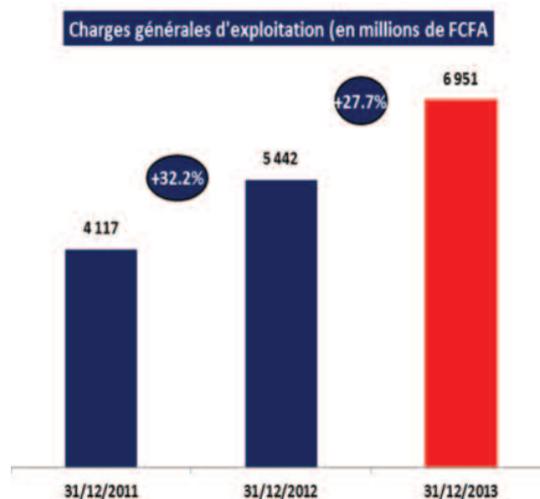
- **Le Produit Net Bancaire**



Traduisant la vitalité commerciale, le Produit Net Bancaire s'est élevé au 31 décembre 2013 à **32 656 millions**, en hausse de **20.4%** (+5 539 millions) sur celui de 2012.

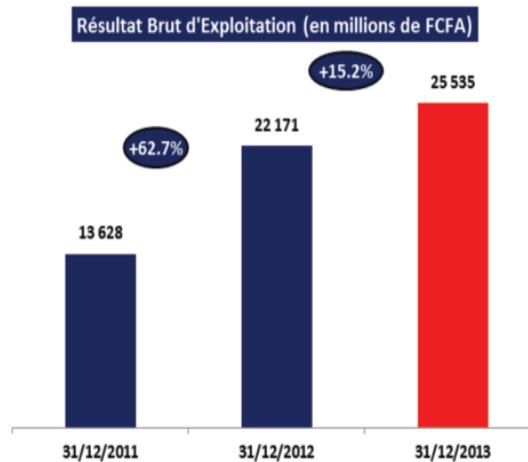
La marge d'intérêts globale représente **71.7%** (**69.1%** en 2012) du Produit Net Bancaire contre **28.3%** (**30.9%** en 2012) pour les commissions.

- **Les Charges Générales d'Exploitation**



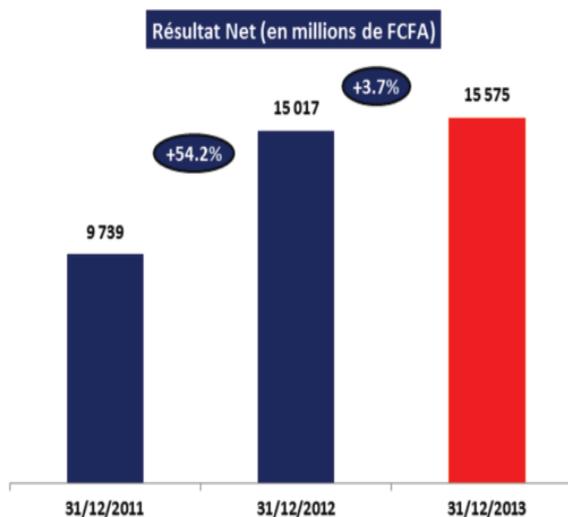
Les charges générales d'exploitation ont augmenté de **27.7%** (+1 509 millions) comparativement à 2012, pour s'établir à **6 951 millions** à fin 2013. En conséquence, le coefficient d'exploitation a augmenté de **1.2 point** comparativement à l'année précédente. Attendu à **26.1%** à fin décembre 2013 et reste maîtrisé à **21.3%**.

- **Le Résultat Brut d'Exploitation**



Passant de **22 171 millions** en 2012 à **25 535 millions** en 2013, le Résultat Brut d'Exploitation s'est accru de **15.2%**. Il a profité de la bonne progression du Produit Net Bancaire et de la hausse maîtrisée des charges générales d'exploitation.

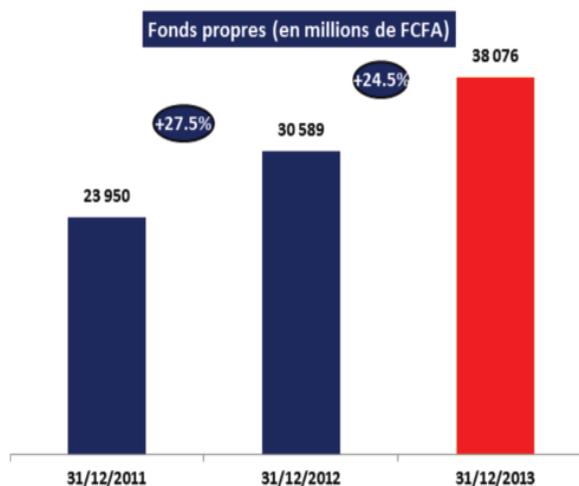
- **Le Résultat Net**



99.8% (-31 millions) de l'objectif budgétaire au 31 décembre 2013, le résultat net s'est établi à **15 575 millions**, soit un accroissement de **3.7% (558 millions)** par rapport au 31 décembre 2012, après prise en compte :

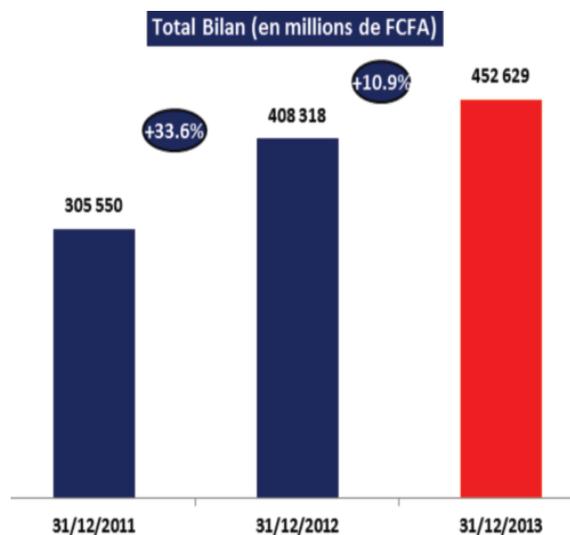
- d'une charge du risque de **4 149 millions**, en hausse de **777 millions** par rapport au 31 décembre 2012 ;
- d'un résultat non courant de **124 millions** ;
- des dotations aux fonds pour risques bancaires généraux de **1 618 millions** ;
- d'une charge fiscale de **4 317 millions** contre **3 513 millions** au 31 décembre 2012.

- **Les Fonds propres**



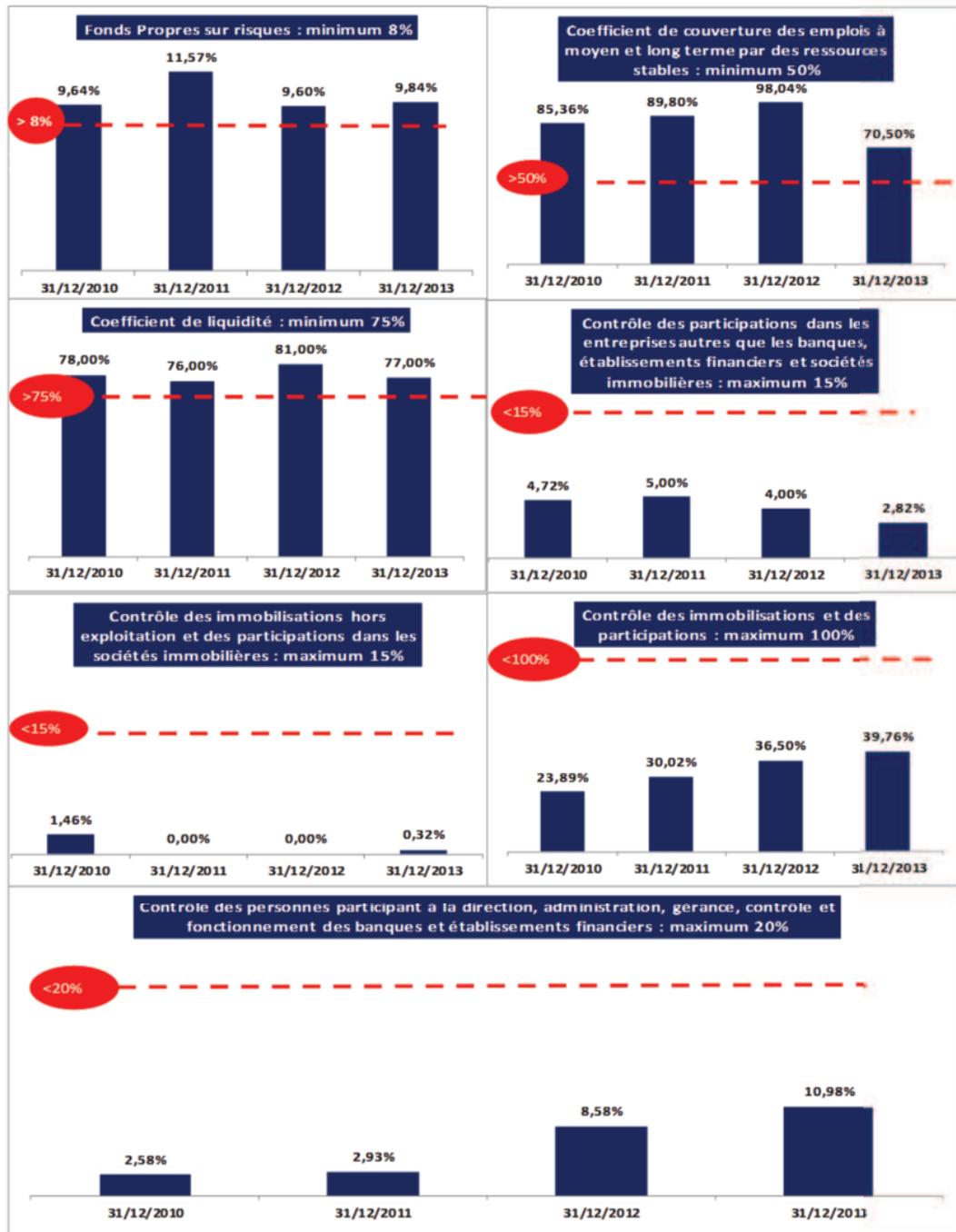
Les fonds propres avant résultat net relatifs à l'exercice 2013 se sont appréciés de **24.5%**, pour s'établir à **38.1 milliards** au 31 décembre 2013. Ce renforcement provient de l'augmentation de capital qui est passé à **25 milliards** et de la mise en réserve d'une partie du résultat de l'exercice 2012.

- **Le Total Bilan**



À l'issue de l'exercice 2013, le total bilan s'est élevé à **452.6 milliards** contre à **408.3 milliards** en 2012, soit une hausse de **10.9%**

3. Ratios



L'évolution des principaux ratios prudentiels au 31 décembre 2013 indique que l'ensemble des taux réglementaires fixés par la Banque Centrale sont respectés par la Banque.

4. Les Etats Financiers

- **Bilan actif**

ACTIF	En millions de francs CFA	
	MONTANTS NETS	
	31/12/2012	31/12/2013
CAISSE	7 857	7 356
CREANCES INTERBANCAIRES	53 263	39 436
CREANCES SUR LA CLIENTELE	219 757	271 244
- Portefeuille d'effets commerciaux	4 093	8 550
- Autres concours à la clientèle	215 664	262 694
TITRES DE PLACEMENT	108 865	108 614
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 838	8 340
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	149	182
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 027	9 643
AUTRES ACTIFS & COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	6 564	7 814
TOTAL DE L'ACTIF	408 318	452 629

- **Bilan passif**

PASSIF	En millions de francs CFA	
	MONTANTS NETS	
	31/12/2012	31/12/2013
DETTES INTERBANCAIRES	90 391	98 772
DETTES A L'EGARD DE LA CLIENTELE	252 351	282 235
- Comptes d'épargne	23 173	30 587
- Autres dettes à vue	118 306	118 710
- Autres dettes à terme	110 872	132 938
DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE	4 300	3 600
AUTRES PASSIFS	25 605	13 241
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	65	1 132
FONDS AFFECTES	1 627	1 980
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX	669	2 286
CAPITAL OU DOTATION	10 000	25 000
RESERVES	3 293	8 545
REPORT A NOUVEAU	5 000	263
RESULTAT DE L'EXERCICE	15 017	15 575
TOTAL DE L'ACTIF	408 318	452 629

Bienvenue aux étudiants branchés sur notre GAB



www.coris-bank.com

VI. RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale des actionnaires et en application des dispositions des articles 711 à 714 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport, suite aux contrôles et vérifications effectués sur les états financiers annuels de Coris Bank International SA pour l'exercice clos le **31 décembre 2013**.

Les comptes de la société sont établis par la Direction Générale de la société et arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'Administration de Coris Bank International SA. Il nous appartient de porter à votre connaissance les informations suivantes :

- les contrôles et vérifications effectués sur les états financiers tels qu'ils sont présentés dans ce rapport après leur arrêté par le Conseil d'Administration ;
- les observations sur le contrôle des états financiers ;
- les irrégularités et les inexactitudes relevées à l'issue de nos travaux ;
- les conclusions auxquelles conduisent les observations et éventuelles rectifications y afférentes.

Nous avons procédé à l'examen des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2013. Ces états financiers présentés en annexe du présent rapport se caractérisent par les données suivantes en millions de F CFA :

Libellé	Montant
Total bilan	452 629
Fonds propres effectifs (voir DEC 2060)	32 937
Résultat net	15 575

1. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux principes et méthodes comptables édictés par le Plan Comptable Bancaire (PCB) en vigueur dans les Etats Membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA). Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève des jugements des commissaires aux comptes, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, les commissaires aux comptes prennent en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Notre responsabilité est également de procéder aux vérifications spécifiques prévues par les lois et règlements régissant la vie des sociétés et le secteur bancaire.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

Nous certifions que les comptes annuels de Coris Bank International SA arrêtés au 31/12/2013 sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle, pour tous leurs aspects significatifs, du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

CDEC INTERNATIONAL SARL

Paulin OUEDRAOGO
Expert Comptable
Commissaire aux comptes

ACECA INTERNATIONAL SARL

Jean Baptiste SO
Expert Comptable

Pour vos retraits et paiements au **Burkina Faso**
et dans l'espace UEMOA

CARTE OPEN
CARTE REPAIT

CARTE CHALLENGE

CARTE LEADER
CORIS CARDHOLDER

CARTE PREPAYEE CORIS CASH

LES CARTES BANCAIRES CBI
Sécurité - Fiabilité - Simplicité - Confort

3. Fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne

3.1. Fonctionnement des organes sociaux

Nous n'avons pas d'observations particulières à formuler sur le fonctionnement des organes sociaux de la banque.

3.2. Fonctionnement du contrôle interne

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice 2013, les rapports périodiques et réglementaires de la CBI SA prévus par la circulaire de la Commission Bancaire n°10-2000/CB du 23 juin 2000 nous ont été régulièrement transmis.

Nous avons examiné les procédures administratives et comptables de la banque pour l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Cet examen a été effectué pour évaluer la fiabilité des enregistrements comptables et de l'information financière dans le but de déterminer la nature, l'étendue et le calendrier des travaux nécessaires à l'expression de notre opinion sur les états financiers.

Cette revue a été effectuée sur la base de sondages et ne saurait prétendre mettre en évidence toutes les faiblesses éventuelles de la banque.

A l'issue de nos contrôles, nous avons émis une lettre de recommandations portant à la fois sur la poursuite de l'amélioration du système de contrôle interne, sur l'organisation comptable et le traitement de l'information.

Eu égard à notre connaissance de Coris Bank International, les recommandations formulées ne sont pas de nature à remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion.

4. Respect de la réglementation prudentielle

Nous avons vérifié le respect par la CBI SA des règles prudentielles applicables aux banques et établissements financiers relatives aux conditions d'exercice de la profession, à la réglementation comptable, à la réglementation des opérations et aux normes de gestion.

A l'issue de nos travaux, nous n'avons aucune observation particulière à formuler, tous les ratios sont conformes aux dispositions prévues par la réglementation bancaire.

5. Autres vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

5.1 Rapport de gestion

Conformément aux normes de la profession et aux vérifications prévues par l'article **713** de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et des groupements d'intérêt économique, nous avons procédé aux vérifications spécifiques.

Le Conseil d'Administration de votre société nous a communiqué le rapport de gestion tel que prévu à l'article 713 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit de Sociétés Commerciales et des Groupements d'Intérêt Economique. Nous n'avons aucune observation particulière sur la sincérité et la concordance des informations contenues dans ce document par rapport aux états financiers audités.



The advertisement features a blue sky background with a laptop on the right displaying the e-coris logo. On the left, the e-coris logo is shown with the tagline 'connectez-vous!'. Below the logo, the text reads: '...Où et comme vous voulez.' followed by two bullet points: '► Consultation de compte;' and '► Réalisation d'opérations en toute sécurité...'. The website address 'www.coris-bank.com' is in the top right corner.

Chers clients profitez des nombreuses offres produits de CBI pour accéder à votre compte 24h/24 : ecoris, sms banking, cartes bancaires, découvert automatique...

Nos conseillers clientèle vous fourniront de plus amples informations.



Coris Bayiri

vivez à l'étranger
et construisez au Faso.

CONTACTS:

+226 50 31 23 23 / 78 68 68 02 / 78 55 10 10

Première banque certifiée ISO 9001 : 2008 au Burkina Faso.
Certificat n°FS567390

www.coris-bank.com

La Banque Autrement

OwJConseil

VII. RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

I. CONVENTIONS REGLEMENTEES

Il nous appartient, conformément à l'article 440 du droit des sociétés et du groupement d'intérêt économique OHADA, de vous communiquer les caractéristiques et les modalités essentielles ainsi que toutes les indications, vous permettant d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion des conventions analysées, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Au titre de 2013, votre conseil d'administration ne nous a pas avisé conformément aux articles 438 à 448 de l'Acte Uniforme OHADA de la signature d'une (1) convention règlementée.

• Conventions anciennes

Votre conseil d'administration nous a avisés que les cinq (5) anciennes conventions citées ci-dessous continuent à produire leurs effets :

- 1 La société Valoris Holding et CORIS BANK INTERNATIONAL SA,
- 2 la société Financière du Faso (S2F) et CORIS BANK INTERNATIONAL SA,
- 3 la société Internationale d'Investissement (S2I) et CORIS BANK INTERNATIONAL SA,
- 4 la SONAPOST et CORIS BANK INTERNATIONAL SA,
- 5 la CNSS et CORIS BANK INTERNATIONAL SA.

Convention 1 : signée entre Valoris Holding et Coris Bank International SA :

- Objet : Assistance et conseil technique, réalisation d'audits opérationnels dans les différentes agences de Coris Bank International SA
- Administrateur concerné : IDRISSE NASSA
- Durée : 3 ans
- Montant : F/CFA 200 000 000 HT/an (et les prestations échappant au champ d'application feront l'objet de négociation spécifique)
- Effets produits durant l'exercice : Au titre de l'exécution de cette convention, un montant de F/CFA TTC 236 000 000 a été payé par la banque à Valoris Holding au cours de la période sous revue.

Convention 2 : signée entre la société Financière du Faso (S2F) et Coris Bank International SA :

- Objet : Reconnaissance de dette, inscription en compte courant bloqué d'actionnaire.
- Actionnaire concerné : la société Financière du Faso (S2F).
- Montant du dépôt à terme en compte courant bloqué : 1 000 000 000 FCFA.
- Durée : cinq (5) ans.
- Rémunération : intérêt annuel au taux de 7% l'an.

- Effets produits durant l'exercice sous revue : F/CFA 63 095 890.
- Date d'échéance : 05/02/2018.

Convention 3 : signée entre la Société Internationale d'Investissement (S2I) et Coris Bank International SA :

- Objet : Reconnaissance de dette, inscription en compte courant bloqué d'actionnaire.
- Actionnaire concerné : la société Internationale d'Investissement (S2I).
- Montant du dépôt à terme en compte courant bloqué : 2 000 000 000 FCFA.
- Durée : cinq (5) ans.
- Rémunération : intérêt annuel au taux de 7% l'an.
- Effets produits durant l'exercice sous revue : FCFA 126 191 781.
- Date d'échéance : 05/02/2018.

Convention 4 : signée entre la Société Nationale des postes (SONAPOST) et Coris Bank International SA :

- Objet : Reconnaissance de dette, inscription en compte courant bloqué d'actionnaire.
- Actionnaire concerné : la Société Nationale des Postes (SONAPOST)
- Montant du dépôt à terme en compte courant bloqué : 5 000 000 000 FCFA.
- Durée : trois (3) ans renouvelable par tacite reconduction.
- Rémunération : intérêt annuel au taux de 7% l'an.
- Effets produits durant l'exercice sous revue : F/CFA 350 000 000.
- Date d'échéance : 08/12/2016.

Convention 5 : signée entre la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) et Coris Bank International SA :

- Objet : Reconnaissance de dette, inscription en compte courant bloqué d'actionnaire.
- Actionnaire concerné : Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)
- Montant du dépôt à terme en compte courant bloqué : 5 000 000 000 FCFA.
- Durée : trois (3) ans renouvelable par tacite reconduction.
- Rémunération : intérêt annuel au taux de 7% l'an.
- Effets produits durant l'exercice sous revue : F/CFA 350 000 000.
- Date d'échéance : 27/02/2017.

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

CDEC INTERNATIONAL SARL

Paulin OUEDRAOGO
Expert Comptable
Commissaire aux comptes

ACECA INTERNATIONAL SARL

Jean Baptiste SO
Expert Comptable

VIII. RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Résolution n°1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la société pendant l'exercice clos au 31 décembre 2013 et des comptes arrêtés au 31 décembre 2013, approuve dans toutes leurs parties le rapport du Conseil et les comptes annuels de l'exercice tels qu'ils ont été présentés.

Résolution n°2

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des Rapports Général et Spécial des Commissaires aux Comptes approuve les conclusions desdits rapports et les conventions qui y sont mentionnées.

Résolution n°3

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve la répartition des bénéfices telle qu'elle lui est proposée par le Conseil d'Administration, et décide en conséquence que les bénéfices de l'exercice d'un montant de **Quinze milliards cinq cent soixante-quinze millions quatre-vingt-sept mille sept cent quarante un francs CFA (15 575 087 741 FCFA)** seront affectés comme suit :

Résultat Net de l'exercice :	15 575 087 741 F CFA
Report à nouveau :	+263 059 658 F CFA
Total à répartir	15 838 147 399 F CFA
Réserve spéciale	- 2 336 263 161 F CFA
Bénéfices distribuables	13 501 884 238 F CFA
Réserves facultatives	-2 000 000 000 F CFA
Autres affectations	- 1 090 256 142 F CFA
Dividendes	-10 000 000 000 F CFA
Report à nouveau	411 628 096 FCFA

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire fixe le dividende brut par action pour l'exercice clos le 31/12/2013 à **quatre mille francs CFA (4 000 F CFA)**. Après déduction de la retenue à la source de 12.5% au titre de l'Impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières (IRVM), le dividende net de **trois mille cinq cent francs CFA (3 500 F CFA)** sera mis en paiement à compter du **30 avril 2014**.

Après cette affectation, les capitaux propres de la banque s'établiront comme suit :

Capital :	25 000 000 000 F CFA
Réserve spéciale :	7 868 604 271 F CFA
Réserve facultative :	5 012 814 512 F CFA
Report à nouveau :	411 628 096 F CFA
TOTAL :	38 293 046 879 F CFA

Résolution n°4

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus à tous les membres du Conseil d'Administration pour leur gestion et pour tous les actes accomplis par eux au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Résolution n°5

L'assemblée Générale décide de ratifier la cooptation de l'administrateur Monsieur **Salam SANFO**, représentant la Société Nationale des Postes. Le mandat de Monsieur **Salam SANFO** courra jusqu'à l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2013.

Résolution n°6

L'Assemblée Générale, constatant que des mandats d'administrateurs viennent à expiration ce jour, décide de renouveler pour une durée de trois ans, le mandat des administrateurs ci-après :

- M. Idrissa NASSA
- M. Pierre Claver DAMIBA
- La Société Nationale des Postes, représentée par M. Salam SANFO
- L'Union des Assurances du Burkina VIE, représentée par M. Soumaïla SORGHO
- La Caisse Nationale de Sécurité Sociale, représentée par Mme Laurentine ZIDA/KINDA

Conformément aux statuts de la Banque, leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2016.

Résolution n°7

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré sur proposition du Conseil d'Administration, décide de fixer le montant de la somme annuelle allouée aux administrateurs à titre d'indemnités de fonction à **26 000 000 (vingt six millions)** de francs CFA nets d'impôts.

Résolution n°8

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes les formalités légales, administratives ou autres prescrites par la loi.

IX. FAITS MARQUANTS

- Signature de convention avec la SFI
- Signature de convention avec le fonds Koweïtien
- Mission de la Commission Bancaire
- Ouverture de l'agence de Hamdalaye
- Ouverture de la nouvelle agence de Koudougou
- Augmentation de capital à 25 milliards F CFA
- Tenue des "Coris days"
- Re-certification ISO 9001-2008
- Trophée du civisme décerné à CBI par l'Etat du Burkina
- Prix d'excellence AFRACA pour le financement de l'agriculture
- Déploiement de la 1^{ère} agence bancaire mobile Mandela
- Lancement de la carte prépayée Coris cash
- Agrément de la Commission Bancaire pour l'ouverture de filiale au Mali et au Togo



Partenaire privilégié pour
l'agrobusiness en **Afrique**

www.coris-bank.com

**CorisBANK**
INTERNATIONAL
La Banque Autrement

X. RESEAU ET CORRESPONDANTS BANCAIRES

1. Réseau d'agences de Coris Bank International

1.AGENCES DE OUAGADOUGOU

SIEGE SOCIAL

1242 Avenue du
Dr Kwamé N'Krumah
Tél : 00 226 50 31 23 23
00 226 50 4910 00

AGENCE CISSIN

Rue 16.161
Tél : 00 226 50 49 10 48 / 50

AGENCE SANKARYAARE

Avenue 56, Rue 3.65
Tél : 00 226 50 49 10 38 / 39

AGENCE GOUNGHIN

Avenue KADIOGO
Tél : 00 226 50 49 10 44 / 45

AGENCE SIAO

Tél : 00 226 50 49 10 36 / 37

AGENCE BENDOGO

Située sur l'axe
Ouaga -Fada
Tél : 00 226 50 49 10 30 / 31

AGENCE YENNENGA

Tél : 00 226 50 49 10 42 / 43

AGENCE TAMPOUY

Avenue Yatenga
Tél : 00 226 50 49 10 40 / 41

AGENCE DASSASGHO

Boulevard Charles Degaulle
Tél : 00 226 50 49 10 35 / 34

AGENCE DAGHNOEN

Avenue BABANGUIDA
Tél : 00 226 50 49 10 32 / 33

AGENCE PISSY

A côté du Marché de Pissy
Tél : 00 226 50 49 10 46 / 47

AGENCE OUAGA 2000 TA

Située sur l'axe Ouaga -Pô ;
avant Station Total
Tél : 00 226 50 49 10 51 / 52

AGENCE HAMDALAYE

Située au côté sud-ouest du marché
du secteur 10
Tél: 00 226 50 49 10 53 / 54

AGENCE OUAGA 2000

Située sur le Boulevard
France Afrique
Tél : 00 226 50 49 10 59/60

2.AGENCES DE L'INTÉRIEUR

AGENCE BOBO MARCHÉ

Avenue du Gouverneur William Ponty
Tél : 00 226 20 98 20 11

AGENCE BOBO PRESTIGE

Avenue Clozel
Tél : 00 226 20 97 35 62

AGENCE POUYTENGA

Route de Boulsa
Tél : 00 226 40 70 68 88

AGENCE KOUDOUGOU

Avenue DREUX
Immeuble Samba KEITA
Tél : 00 226 50 44 07 25

AGENCE DORI

Tél : 00 226 40 46 03 00

AGENCE GAOUA

Tél : 00 226 20 90 02 17/18

AGENCE OUAHIGOUYA

Côté château d'eau ONEA
Tél : 00 226 40 55 36 58

AGENCE DJIBO

Non loin de la Gendarmerie
Nationale -Tél : 00 226 40 56 08 18

AGENCE KAYA

Rue du marché
Tél : 00 226 40 45 09 09

AGENCE DEDOUGOU

Zone commerciale
Immeuble DRABO Bakary
Tél : 00 226 20 52 12 25

AGENCE BITTOU

Tél : 00 226 40 71 44 12
AGENCE BANFORA
Tél : 00 226 20 91 19 07

AGENCE FADA N'GOURMA

Route du Niger
Tél : 00 226 40 77 05 33

AGENCE TENKODOGO

A côté de l'ONATEL
Tél : 00 226 40 71 09 48

AGENCE KONGOUSSI

Située dans l'immeuble de l'hôtel
du LAC
Tél : 00 226 40 45 90 01

3.FILIALE CBI - CÔTE D'IVOIRE

Abidjan plateau
Boulevard de la république
n° 23 Angle avenue Marchand
Boîte Postale CBI - CI :
01 BP 4690 ABIDJAN 01
Tél. : +225 20 20 94 50 / 80

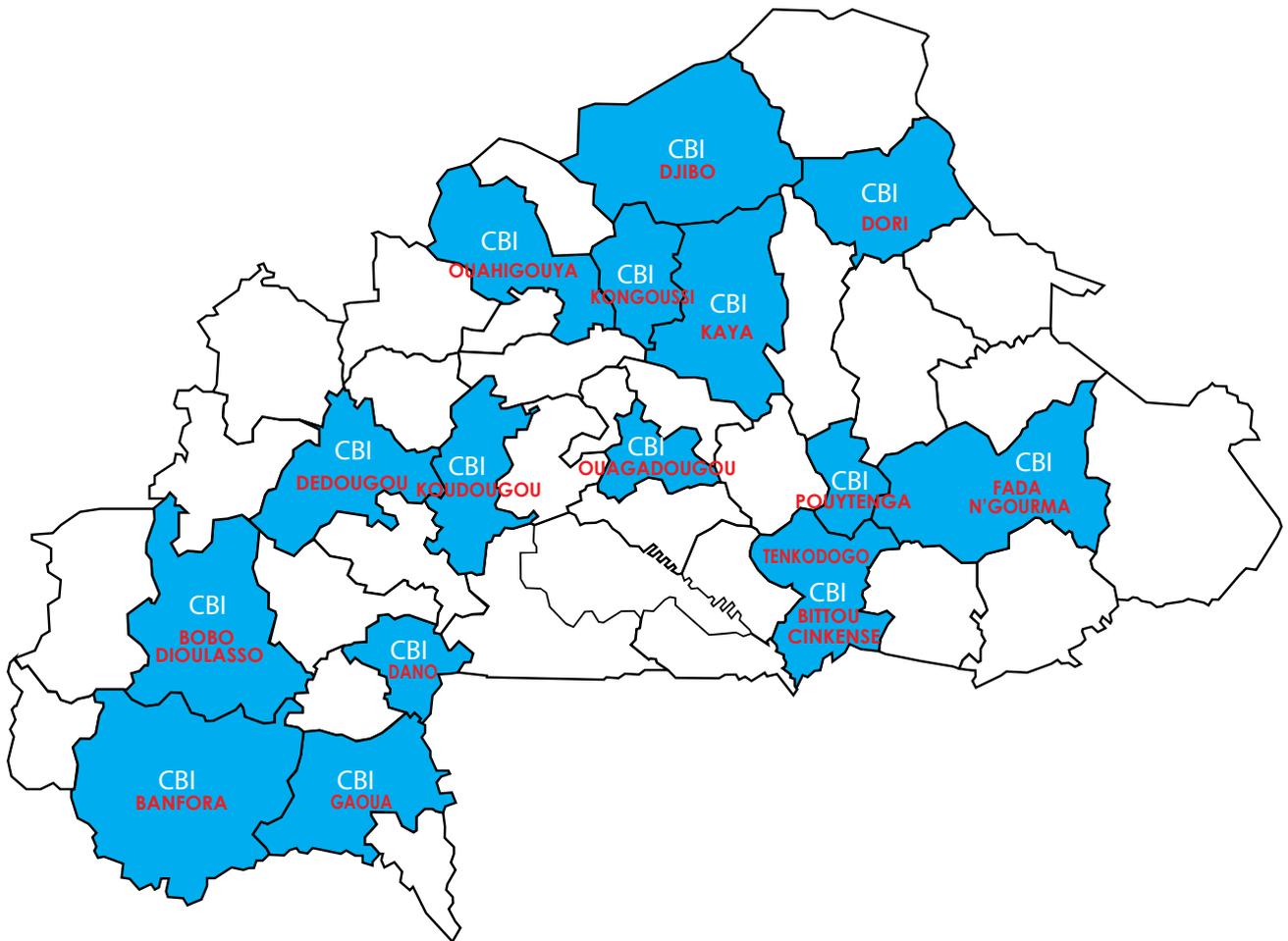
4.GABON

Tél : 00226 78 68 68 02
Tél : 00226 78 55 10 10

6.EUROPE

Tél : 00226 78 68 68 02
Tél : 00226 78 55 10 10

RÉSEAU D'AGENCES DE L'INTERIEUR



*Coris Bank, une banque
de proximité*

2. Correspondants Bancaires

Correspondants Afrique

UNION TOGOLAISE DE BANQUE (UTB)

Code SWIFT : UNTBTGTG

BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI (BDM)

Code SWIFT : BDMAMLBA

BANQUE ATLANTIQUE DE COTE D'IVOIRE (BACI) RCI

Code SWIFT : ATCICIAB

BANQUE POUR LE FINANCEMENT

DE L'AGRICULTURE (BFA) RCI Code SWIFT : BFACCIAB

BANQUE REGIONALE DE MARCHE (BRM) SENEGAL

Code SWIFT : BRMXSNDA

BANQUE NATIONALE D'INVESTISSEMENT (BNI) RCI

Code SWIFT CODE SWIFT : CSSSCIAB

BANQUE INTERNATIONALE POUR L'AFRIQUE AU NIGER (BIA NIGER)

Code SWIFT : BIANNENI

BANQUE ISLAMIQUE DU SENEGAL (BIS)

Code SWIFT : ISSNSNDA

BANQUE INTERNATIONALE POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST (BIAO) RCI

Code SWIFT : BIAOCIAB

ORABANK (TOGO)

Code SWIFT : ORBKTGTG

AFREXIMBANK (EGYPTE)

Code SWIFT : AFXMEGCA

CORIS DAYS



Remise de don à la brigade verte de Ouaga



Remise de don au CHR de Banfora



Remise de don à la brigade verte de la mairie de Banfora



Remise de don à la brigade verte de la mairie de Banfora



Remise de don à la RTB



Remise de don à l'orphelinat de Saaba

Une banque citoyenne

www.coris-bank.com

Correspondants Reste du Monde

BHF-BANK (ALLEMAGNE)

Code SWIFT : BHFBDEFF

FIMBANK (MALTE-UE)

Code SWIFT : FIMBMTM3

FBN BANK (FRANCE)

Code SWIFT : FBNIFRPP

BGFI (FRANCE)

Code SWIFT : BGFIFRPP

UNICREDIT (ITALIE)

Code SWIFT : UNCRITMM

BANQUE MAROCAINE DU COMMERCE EXTERIEUR (BMCE) (France)

Code SWIFT : BMCEFRPP

SOCIETE GENERALE (FRANCE)

Code SWIFT : SOGEFRPP

COMPAGNIE DES BANQUES INTERNATIONALES DE PARIS

SOCIETE GENERALE (NEW YORK)

Code SWIFT : SOGEUS33

COMMERZBANK

Code SWIFT : COBADEFF

UBAF

Code SWIFT : UBAFFRPP



Partenaire privilégié dans le financement des PME/PMI

BURKINA FASO • COTE D'IVOIRE • TOGO • MALI

 **CORIS BANK**
INTERNATIONAL
La Banque Autrement



Pour accompagner le développement
sous régional, Coris Bank adopte
une nouvelle image conquérante



Dans sa quête permanente d'efficacité et de performance, le Groupe Coris vous annonce la naissance de ses filiales





La Banque Autrement | www.coris-bank.com

SIEGE SOCIAL - 1242 Avenue du Dr Kwamé N'Krumah - 01 BP: 6585 Ouagadougou 01
Tél. : 00226 50 31 23 23 ou 50 49 10 00 - Fax : 00 226 50 33 52 37 www.coris-bank.com